

# PROGRAMME DE FORMATION CODE 78

## ✓ PUBLIC ET PREREQUIS

Les titulaires du permis B avec la mention 78 dont la date d'obtention est d'au moins 6 mois, c'est-à-dire qui ont passés leur permis de conduire en boîte automatique.

## ✓ OBJECTIF GENERAUX ET CONTENU DE LA FORMATION

### 1<sup>ère</sup> partie : d'une durée de 2 heures

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- Etre en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Une partie de cette séquence, limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.

### 2<sup>ème</sup> partie : d'une durée de 5 heures

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco conduite ;
- Etre en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

## ✓ EFFECTIF :

1 seul élève

## ✓ DUREE :

La formation dure 7 heures

## ✓ VALIDATION :

A la fin de la formation, une attestation est délivrée au conducteur et un exemplaire est transmis à l'autorité administrative. Le conducteur est autorisé à conduire un véhicule de la catégorie concernée en boîte manuelle qu'à partir du moment où il est possession du titre définitif de conduite correspondant.

## ✓ COMPETENCES ET/OU HABILITATIONS SPECIFIQUES REQUISES POUR L'ANIMATION

Formateur qualifié